



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV073-1 - L'entretien professionnel obligatoire

Durée : 2h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Les professionnels de l'immobilier en charge du management de collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

Découvrir l'obligation incontournable de l'entretien professionnel avec tout type de salarié (Cabinet / Agence / Copropriété) a minima tous les deux ans. Cet entretien est spécifique et ne peut pas se confondre avec l'entretien d'évaluation. Son contenu est déterminé par la loi et ne peut pas être improvisé.

Le but de cette formation est de vous informer sur la façon de mener l'entretien professionnel.

Pré-requis

Opérationnels un peu mal à l'aise en management.

Programme

- 1 - Introduction.
- 2 - Obligation d'un entretien professionnel tous les deux ans pour tous les salariés.
 - Périodicité de l'entretien (tous les deux ans et après certaines absences).
 - Quels salariés concernés.
 - Objectifs.
 - Distinction avec l'entretien annuel d'évaluation.
 - Mise en place d'un état des lieux tous les six ans.
 - Sanction pour l'entreprise en cas d'ignorance de ces dispositions.
- 3 - Contenu et préparation de l'entretien professionnel.
 - Prise en main d'un support d'entretien.
 - Le contenu.
 - Les adaptations possibles.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- 4 - La mise en œuvre de l'entretien.
 - Présentation d'un support d'entretien.
 - Mise en œuvre et gestion de l'entretien (lieu, prise de parole...).
 - Les points à aborder.
 - La gestion des attentes du salarié.
 - La finalisation écrite.

5 - Synthèse/Questions-Réponses/Test.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE